

IDENTIFICATION

Section : Assistant pharmaceutico-technique

Intitulé de l'UE : Stage niveau 3

Code de référence : 914412U21D1

Nombre de périodes : 250

Nombre de crédits ECTS : /

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Attestation de réussite de l'unité de formation « ASSISTANT PHARMACEUTICOTECHNIQUE : STAGE - NIVEAU 2 » de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

Finalités particulières :

L'unité de formation vise, par une mise en situation professionnelle autonome, à rendre l'étudiant capable :

- de gérer les différentes facettes du métier d'assistant pharmaceutico-technique ;
- d'identifier les principales utilisations thérapeutiques des principaux médicaments délivrés ;
- de communiquer aux patients les conseils adéquats au bon usage des produits délivrés ;
- de participer à la vie de l'officine (tâches administratives, inventaire,...) ;
- d'assurer la maintenance de 1er niveau des appareils équipant l'officine ;
- de participer à la mise en œuvre des services offerts par l'officine ;
- de participer au recensement des risques liés à la sécurité et à l'hygiène ;
- de référencer et traiter l'information ;

- de se situer dans la vie professionnelle.

Contenu du cours : stage de 700h à effectuer en officine

- approfondir ses connaissances relatives aux médicaments (classe pharmacologique, indications et usages courants, conditions de stockage, principes actifs et doses usuelles, posologies usuelles et moment de prise, interactions médicamenteuses, effets secondaires)
- expliquer aux patients ces connaissances dans un langage approprié
- transcrire les inscriptions réglementaires sur les conditionnements
- contrôler le fonctionnement des matériels et équipements avant toute utilisation
- appliquer les règles de base de la diététique afin de répondre aux besoins des patients au sujet de l'alimentation des nourrissons, des malades, des personnes âgées,...
- caractériser les principaux produits cosmétiques et donner des conseils
- identifier les services offerts par l'officine (location de matériel, gestion des retours,...)
- contribuer à l'amélioration de l'agencement de l'officine
- appliquer la législation relative aux droits et devoirs de la profession, notamment : – respect du code de déontologie (respect du patient, respect du secret médical, honnêteté, refus d'exprimer un diagnostic, respect de la vie privée des membres du personnel de l'officine et des patients)
- gérer efficacement son temps
- respecter les réglementations relatives à l'hygiène
- travailler en équipe.

Bibliographie :

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Hautecler Anne-Catherine

METHODOLOGIE

SUPPORTS

Cbip, FTM

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au travers de son cahier de stage, de ses échanges avec le chargé de cours qui le supervise et/ou du rapport de son maître de stage, de façon autonome, en respectant les règles déontologiques et les limites de la fonction d'assistant pharmaceuticotechnique :

- de réaliser toutes les tâches de l'officine avec précision, rigueur et ponctualité ;
- de délivrer et préparer des médicaments et autres produits en respectant les modalités de délivrance (notamment étiquetage,...) ;
- d'accompagner de conseils adéquats la délivrance de produits courants ;
- de respecter les règles de courtoisie et de développer des attitudes relationnelles positives avec la clientèle et l'équipe de travail ;
- d'utiliser à bon escient la documentation mise à sa disposition en officine.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de son sens d'initiative et de sa capacité à s'auto-évaluer

UTILISATION DE L'IA

Utilisation éthique et responsable